



ECOLE INTERNATIONALE DE MONACO

REGLEMENT DES INSCRIPTIONS

L'école accepte des enfants sans distinction sexuelle, de race, de religion ou de nationalité ; en effet, aucune condition particulière n'est demandée pour qu'un élève fasse ses études à Monaco. La décision d'accepter l'élève au sein de l'école est prise par la Directrice, après avoir consulté le personnel enseignant et en tenant compte que :

- a) Le candidat doit répondre à l'éthique et aux attentes scolaires de l'école.
- b) Les bulletins scolaires de l'école précédente sont appropriés
- c) Le candidat doit avoir les compétences suffisantes pour bénéficier du programme et des services scolaires qu'offre l'école.
- d) L'école doit répondre aux attentes et aux besoins scolaires du candidat

CLASSEMENT

Les élèves sont généralement placés dans une classe composée d'élèves du même âge. Un élève ne peut être accepté dans une classe que s'il a l'âge révolu de la classe au 1^{er} septembre.

Répartition des classes par âge :

Petites Classes	Maternelles du matin	3 ans
	Transition	4 ans
	Classe 1	5 ans
	Classe 2	6 ans
Ecole Primaire	Classe 3	7 ans
	Classe 4	8 ans
	Classe 5	9 ans
	Classe 6	10 ans
Ecole Intermédiaire	Classe 7	11 ans
	Classe 8	12 ans
	Classe 9	13 ans
Ecole Secondaire	Classe 10	14 ans
	Classe 11	15 ans
	Classe 12	16 ans
	Classe 13	17 ans

ACCEPTATION

- S'il reste des places disponibles dans la classe appropriée au moment de l'inscription, un élève peut être admis à l'école pendant l'année scolaire.
- Si tous les critères sont remplis, et une place est disponible dans la classe, une confirmation ferme et définitive d'inscription est envoyée sans conditions particulières.
- Sous des conditions particulières, l'école peut proposer une place sous réserve. Les conditions seront précisées.

L'école a le droit de refuser toute demande d'admission si elle pense que les besoins scolaires de l'étudiant ne seront pas satisfaits. S'il n'y a actuellement pas de place disponible dans la classe appropriée, l'élève est placé en liste d'attente.

IMPORTANT : Veuillez noter que l'inscription à une des classes ne veut pas nécessairement dire que l'inscription est valable pour toute la scolarité. Nous effectuerons des tests et les parents seront tenus informés au moins 6 mois à l'avance si l'école pense que l'étudiant ne répond pas aux critères de l'école et que ses capacités ne lui permettent pas d'accéder à la classe supérieure.

PROCEDURES D'INSCRIPTION

Il est important que chaque étape pour la procédure d'admission, identifiée ci-dessous, soit bien suivie afin d'éviter tout délai.

ETAPE 1 : INFORMATION

Veillez bien lire :

- la Mission et les Valeurs de l'Ecole.
- Les profils de l'élève et des parents
- Les conditions financières

ETAPE 2 : DEMANDE D'ADMISSION

Veillez remplir et nous envoyer :

- Le formulaire de Demande d'Admission avec une photo récente de l'élève
- Une photocopie du passeport ou de certificat de naissance de l'élève
- Un chèque pour Frais de Dossier (voir ci-dessous)
- Les photocopies des bulletins scolaires des deux dernières années
- Les résultats des éventuelles évaluations psychologiques et tout autre document scolaire demandé

Afin d'éviter tout délai il faut nous envoyer tous les documents demandés ainsi que le formulaire de Demande d'Admission et les Frais de Dossier de 200 Euros par famille, qui couvre le travail administratif.

Frais de Dossier : le paiement doit accompagner le Formulaire de Demande d'Admission, (chèque ou mandat postale à l'ordre de ISM)

200 Euros
ou 360 Francs Suisses - banque Suisse
ou £170 (Livres Sterling) - banque britannique
ou \$ 300 (Dollars US) - banque américaine

ETAPE 3 : ADMISSION

L'école accuse réception de votre courrier et de vos Frais de Dossier. L'école pourrait contacter l'école actuelle du candidat pour plus de renseignements et une référence confidentielle.

ETAPE 4 : DECISION

Dès que le dossier est complet, la Directrice examinera le dossier de votre enfant et consultera les autres membres de l'équipe enseignant. La Directrice, Madame Mary Maccaud, prendra la décision finale d'accepter votre enfant et l'entrée dans la classe appropriée. Le Bureau des Admissions vous proposera une date pour une évaluation si nécessaire et/ou une entrevue.

ETAPE 5 : INSCRIPTION FINALE

Avec la lettre de confirmation, vous recevrez

- Le Formulaire d'Inscription (contrat) à compléter et signer, avec une facture pour les Frais d'Inscription **(1,500 Euros)**
- **Veillez bien noter** que la place n'est confirmée que quand l'école aura reçu le contrat signé et les Frais d'Inscription. Un formulaire médical, ainsi que le carnet des vaccinations, requis par la loi monégasque, seront demandés également.

ETAPE 6 : ADMISSION

La facture pour les Frais de Scolarité et la Contribution au Fond du Développement doit être payée obligatoirement avant que l'élève ne soit admis au sein de l'école. Le candidat sera invité à rencontrer la Directrice, ses professeurs et futurs camarades de classe.